

SAINT-JURS - BRAS-D'ASSE - Sur le GR® 69 La Routo, itinérance pastorale - ETAPE 7

Saint-Jurs



Transhumance en route pour Saint Jurs (©Emmanuel Breteau)

Du plateau de Valensole à la vallée de l'Asse, une septième étape entre lavande et reliefs escarpés.

La descente depuis Saint-Jurs puis les dernières traversées des champs de lavandes avant de prendre la draille mythique du poteau de Telle pour rejoindre la fraîcheur dans la vallée de l'Asse

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

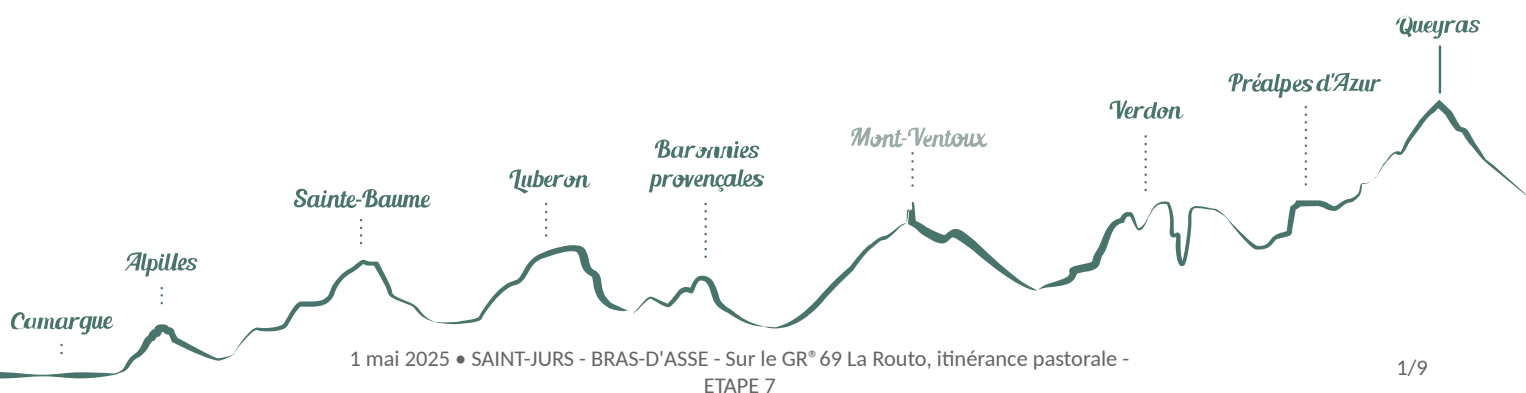
Longueur : 11.7 km

Dénivelé positif : 44 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Elevage et pastoralisme,
Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Mairie, Saint-Jurs

Arrivée : Mairie, Bras-d'Asse

Balisage :  GR®

Dos au parking, longer la D108 à droite pour quitter Saint-Jurs.

1- Bifurquer à gauche par la piste. Après les hangars, continuer à droite, puis rejoindre la D108 et la descendre sur 230 m.

2- Prendre la piste à droite.

3- Au carrefour, tourner à gauche.

4- Virer à droite.

5- Continuer tout droit vers la ferme de la Blache.

6- Poursuivre par la piste à gauche sur le plateau.

7- Au poteau de Telle, descendre sur 200 m à droite par la D953 puis obliquer à gauche.

8- Descendre la pente raide jusqu'au hameau de Saint-Jean.

9- A l'embranchement avec la D108, tourner à droite et longer la route sur 200 m, puis à gauche. Suivre la piste pour atteindre la D907.

10- Traverser le pont sur la gauche pour arriver à Bras-d'Asse (prudence, route fréquentée !).

Sur votre chemin...



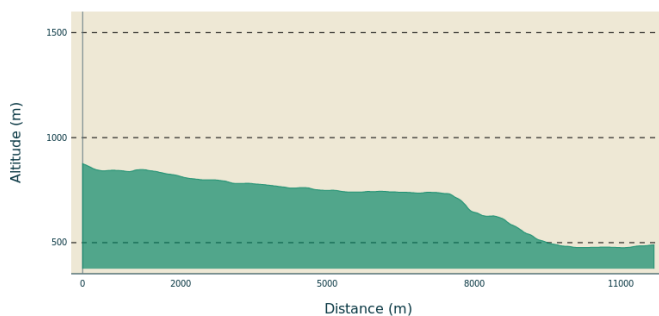
- | | |
|--|---|
|  Les Brigands (A) |  Les Brigands (SUITE) (B) |
|  Pastoralisme et biodiversité (C) |  Tel est le poteau (D) |
|  Le sylvo-pastoralisme (E) |  Un petit pont de bois ... (F) |
|  Passage obligé (G) |  L'as des Asses (H) |

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Au point 10 : prudence lors de la traversée du pont pour rejoindre Bras-d'Asse (route fréquentée).
- CONDITIONS METEO : je vérifie la météo avant de partir et je reporte si nécessaire. Je privilégie le printemps ou l'automne pour randonner.
- EQUIPEMENT ITINERANCE : je pars tôt, bien protégé du soleil (chapeau, lunettes, crème solaire) et avec minimum 1,5L d'eau/jour (idéalement 3L). Je ne bois pas l'eau des torrents. Je porte des chaussures montantes, un pantalon, et mon sac (moins de 50L pour une journée, plus pour bivouac) contient des vêtements chauds, une cape de pluie, une carte IGN 1:25 000, une boussole, une lampe frontale, une couverture de survie, une petite pharmacie et un sifflet.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).
- ZONE PASTORALE (début juin-fin juillet) : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les [bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons](#).

Profil altimétrique



Accès routier

A 38 km au nord-est de Gréoux-les-Bains, suivre la RD8 via Valensole et Puimoisson, puis prendre à gauche la D108 jusqu'au centre de Saint-Jurs.

Parking conseillé

Parking face à la mairie, Saint-Jurs

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Verdon -
Domaine de Valx



Domaine de Valx, 04360 Moustiers-Sainte-Marie

info@parcduverdon.fr

Tel : +33 (0)4 92 74 68 00

<http://www.parcduverdon.fr/>

OT Aups

Place Martin Bidouré , 83630 Aups

aups83@wanadoo.fr

Tel : 04 94 84 00 69

<http://www.aups-tourisme.com/>

Sur votre chemin...



Les Brigands (A)

Les chemins ne sont pas sûrs. Les bergers qui montent aux pâturages en l'an 8, aux premiers temps du Consulat, en font l'amère expérience. Près de Puimoisson, trois bandits tentent en juin 1800 de rançonner le troupeau du bayle Marc. Les bergers parviennent à désarmer l'un d'eux et lui arrachent même sa veste. Heureux hommes que ces bergers, rescapés de la violence brigande !

Crédit photo : ©DR



Les Brigands (SUITE) (B)

Alors que le bandit revient vers son chef, Garcin - dit Pouli Pastre, le "Joli Berger" en provençal - lui lance : « Il faut être un coyon comme toi, Jugy, de te laisser désarmer et enlever la veste ». Ce à quoi Jugy rétorque : « Foutou coyon de Pouli Pastre, si t'étais venu me secourir, ça ne serait point arrivé ! ». Plus tard, Pouli Pastre et Jugy sont capturés, jugés puis condamnés à mort pour vols et assassinats.

Crédit photo : ©DR



Pastoralisme et biodiversité (C)

Le pastoralisme joue un rôle essentiel dans le maintien des espaces ouverts et la préservation de la biodiversité qui leur est associée. Sur un territoire où la forêt couvre 62 % de la surface, comme dans le Parc naturel régional du Verdon, la lutte contre l'enfrichement est un enjeu majeur. En plus de sa fonction paysagère et environnementale, le pastoralisme contribue pleinement à la richesse du patrimoine culturel local.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



Tel est le poteau (D)

Au bout du plateau de Valensole se dresse le poteau de Telle, repère emblématique pour les bergers. Carrefour de transhumance, il marque le passage du plateau vers les Préalpes. De là, une draille descend droit vers la Bégude, puis Bras-d'Asse ou Estoublon. Quelques troupeaux venus du Var empruntent encore aujourd'hui cet itinéraire ancestral.

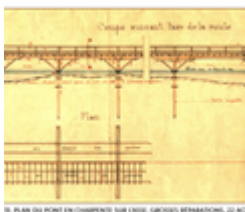
Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



Le sylvo-pastoralisme (E)

Le sylvo-pastoralisme est une pratique d'élevage qui consiste à faire pâturer les forêts par le bétail pour exploiter au mieux les ressources fourragères qui poussent spontanément sous les arbres, tout en conciliant cette activité avec l'exploitation du bois. Les troupeaux participent activement à cette pratique et contribuent à l'entretien des espaces ouverts et des espèces faunistiques et floristiques inféodées à ces milieux, au maintien des paysages ainsi qu'à la lutte contre le risque incendie.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



Un petit pont de bois ... (F)

L'amélioration des voies de communication au XIXe s. et la construction des ponts sur les cours d'eau conduisent à des changements dans les trajets des troupeaux. Ainsi, le nouveau pont construit sur la rivière Asse durant les années 1830 détourne des troupeaux, mais durant un temps assez court : en effet, dans la nuit du 27 au 28 octobre 1882, une crue particulièrement dévastatrice emporte une partie du pont.

Crédit photo : ©DR



Passage oblige (G)

Depuis le Moyen Age, la vallée de l'Asse est un axe majeur de transhumance. Elle voit passer les "trenteniers", ces petits troupeaux d'une trentaine de bêtes, montant de Quinson ou Gréoux vers Digne.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



L'as des Asses (H)

L'Asse, rivière torrentielle longue de 75,3 km, prend sa source à Barrême où confluent les « trois Asses » (Clumanc, Moriez, Blieux) et l'Estoublaïsse, avant de rejoindre la Durance en aval d'Oraison. Encore libre de tout aménagement hydraulique, elle draine un bassin de 658 km² et fait partie du réseau Natura 2000 depuis 2008 en tant que Site d'intérêt communautaire.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

